

Cahier De La Recherche Africaine

REVUE PLURIDISCIPLINAIRE : LETTRES, ARTS ET SCIENCES
HUMAINES



TOGETHER WE REACH THE GOAL

Année 2 - N°4 - Juil-2024

BP: 17004, Université Omar Bongo
Libreville (Gabon)

revue.cra@revue-cra.com / cra.uob@gmail.com

www.revue-cra.com

ISSN : 2958-5805 (E)
2958-5813 (P)

Tel : (+241) 077853540 / 066600380 /
(+33) 0647489781
gnkeditons.gab@gmail.com



ISBN : 979-8-32991-365-1



N° 4
Juil- 2024

Cahier De La Recherche Africaine



ISSN : 2958-5805 (E)
2958-5813 (P)



N° 4 / Juil - 2024

Cahier De La Recherche Africaine

Revue pluridisciplinaire : Lettres, Arts et Sciences Humaines



La circulation des savoirs : Regards croisés

Revue indexée : Scientific Journal Impact Factor
(SJIF)



CAHIER DE LA RECHERCHE AFRICAINE

**Revue Pluridisciplinaire
Lettres, Arts et Sciences Humaines**

Université Omar Bongo

Année 2 / Numéro 4 / Juillet 2024

ISSN : 2958-5805 (E)

2958-5813 (P)

**LA CIRCULATION DES
SAVOIRS :
REGARDS CROISES**



TOGETHER WE REACH THE GOAL

Revue indexée

Scientific Journal Impact Factor (SJIF)

<https://sjifactor.com/passport.php?id=23299>

Impact Factor : 3.083



MENTION LEGALE

La rédaction du *CRA* rappelle que les opinions exprimées dans les articles ou reproduites dans les analyses n'engagent que leurs auteur(e)s.

© Editions GNK Gabon 2024

gnkeditons.gab@gmail.com

ISSN : 2958-5805 (E) / 2958-5813 (P)

ISBN : 979-8-32991-365-1

Tous droits réservés pour tous les pays.

Toute modification interdite



Fortis Fortuna Adiuvat



Revue pluridisciplinaire : Lettres, Arts et Sciences Humaines

ISSN : 2958-5805 (E) / 2958-5813 (P)

Contacts :

revue.cra@revue-cra.com / cra.uob@gmail.com

site : www.revue-cra.com

Bp. 17004, Université Omar Bongo, Libreville - Gabon

DIRECTEUR DE PUBLICATION

NDOMBI-SOW Gaël, Maître de Conférences, Université Omar Bongo

REDACTEUR EN CHEF

MAGNIMA-KAKASSA Arsène, Maître de Conférences, Université Omar Bongo

SECRETARIAT

BISSIELO Gaël Samson, Université Omar Bongo

BIVEGHE BI NDONG Wilfried, Institut de Recherche en Sciences Humaines

DISSY DISSY Yves Romuald, Université Omar Bongo

KOMBILA YEBE MAKOUNDOU Jean Mariole, Université Omar Bongo

KOUMBA ALIHONOU Gwladys, Ecole Normale Supérieure de Libreville

MASSALA MBINDZOUKOU Marius, Université Omar Bongo

MESSA Guy Christian, Université Omar Bongo

MILEBOU NDJAVE Kelly Marlène, Université Omar Bongo

MOUNZIEGOU-MOMBO Narcice Wolfgan, Université Omar Bongo

MOUTANGO Fabrice Anicet, Université Omar Bongo

MOUVONDO Epiphane, Université Omar Bongo

NDONG BEKA II Poliny, Université Omar Bongo

COMITE SCIENTIFIQUE

- **DIENE Babou**, Professeur Titulaire (Littérature), Université Gaston Berger - Sénégal
- **FOTSING MANGOUA Robert**, Professeur Titulaire (Littérature), Université de Dschang - Cameroun
- **IDIATA Franck Daniel**, Professeur Titulaire (Linguistique), Université Omar Bongo - Gabon
- **LAMAH Daniel**, Professeur Titulaire (Géographie), Université de Kindia - Guinée
- **MADEBE Georice Berthin**, Directeur de Recherche (Sémiotique), Institut de Recherches en Sciences Humaines (IRSH) de Libreville - Gabon
- **MAMADOU DINDE Diallo**, Professeur Titulaire (Histoire), Université de Kankan - Guinée
- **MBONDOBARI Sylvère**, Professeur des Universités (Littérature), Université Bordeaux Montaigne - France
- **MENGUE M'OYE Alexis**, Professeur Titulaire (Histoire), Université Omar Bongo - Gabon
- **MONGUI Pierre-Claver**, Professeur Titulaire (Littérature), Université Omar Bongo - Gabon



- **N'GORAN David**, Professeur Titulaire (Littérature), Université Félix Houphouët-Boigny – Côte d'Ivoire
- **NDOMBET André-Wilson**, Professeur Titulaire, (Histoire), Université Omar Bongo – Gabon
- **NZINZI Pierre**, Professeur Titulaire (Philosophie), Université Omar Bongo – Gabon
- **RENOMBO Steeve**, Professeur Titulaire (Littérature), Université Omar Bongo – Gabon
- **TONDA Joseph**, Professeur Titulaire (Sociologie/Anthropologie), Université Omar Bongo – Gabon
- **AKOMO ZOGHE S. Cyriaque**, Maître de Conférences (Civilisations hispano-africaines), Ecole Normale Supérieure de Libreville – Gabon
- **BIKOMA Florence**, Maître de Conférences (Anthropologie), Université Omar Bongo – Gabon
- **KONAN Richmond Alain**, Maître de Conférences (Littérature), Université Félix Houphouët-Boigny – Côte d'Ivoire
- **MAGNIMA-KAKASSA Arsène**, Maître de Conférences (Littérature), Université Omar Bongo – Gabon
- **MAKITA-IKOUAYA Euloge**, Maître de Conférences (Géographie), Université Omar Bongo – Gabon
- **MAPANGOU Dacharly**, Maître de Conférences (Littérature), Université Omar Bongo – Gabon
- **MBOYI BONGO Serge**, Maître de Conférences (Histoire), Université Omar Bongo – Gabon
- **MEBIAME ZOMO Maixant**, Maître de Conférences (Anthropologie), Université Omar Bongo – Gabon
- **MOMBO Charles Edgar**, Maître de Conférences (Littérature), Université Omar Bongo – Gabon
- **MOUSSOUNDA IBOUANGA Firmin**, Maître de Conférences (Linguistique), Université Omar Bongo – Gabon
- **MVE EBANG Bruno**, Université Omar Bongo, Maître de Conférences (Science Politique), Université Omar Bongo – Gabon
- **NDOMBI-SOW Gaël**, Maître de Conférences (Littérature), Université Omar Bongo – Gabon
- **NZENGUET IGUEMBA Gilchrist Anicet**, Maître de Conférences (Histoire), Université Omar Bongo – Gabon
- **OBIANG NNANG Noël Christian-Bernard**, Maître de Conférences (Histoire), Université Omar Bongo – Gabon
- **OVONO EBE Mathurin**, Maître de Conférences (Littérature espagnole), Université Omar Bongo – Gabon
- **PAMBO PAMBO N'DIAYE Anges Gaël**, Maître de Conférences (Littérature anglaise), Université Omar Bongo – Gabon
- **SANDOUONO FAYA Moïse**, Maître de Conférences (Histoire), Université de Kindia – Guinée
- **SOUMAHO MAVIOGA Orphée Martial**, Maître de Conférences (Sociologie), Université Omar Bongo – Gabon
- **TABA ODOUNGA Didier**, Maître de Conférences (Littérature), Université Omar Bongo – Gabon

**SOMMAIRE**

EFFETS LITTÉRAIRES ET COMMUNICATIONNELS.....	9
KOUMBA Rolf Roderick (Université Omar Bongo) KOUAKOU Ama Brigitte (Université de Lille) La marginalité des Noirs de France : cet horizon indépassable dans <i>Tels des astres éteints</i> , <i>Ces âmes chagrines</i> et <i>Blues pour Elise</i> de Leonora Miano, <i>La préférence nationale</i> et <i>Le ventre de l'atlantique</i> de Fatou Diome.....	11
NGOUNGOULOU Ferdinand (IRAF/CENAREST) Les institutions d'enseignement supérieur en Afrique francophone à la croisée des TIC : vers un nouveau paradigme communicationnel.....	33
HUMANITES CLASSIQUES ET ESTHÉTIQUE MODERNE.....	53
AGUIE Yhattey Hervé Thierry (Université Péléforo Gon Coulibaly) La technique d'extraction par lixiviation en tas du gisement minier latéritique d'Ity de 1991 à 1998.....	55
MVOU KOUNTA Sidina Noël (Université Omar Bongo) MATEYI Jean (Université Bordeaux Montaigne) La lutte contre la subversion communiste au Gabon (1946-1968).....	69
NTOUTOUME DZIME Christian Gaël (Université Omar Bongo) L'Union Africaine face à l'armée de résistance du Seigneur de 1987 à nos jours.....	93
KOUMBA Yves-Alain (Université de Lorraine) Longévité au pouvoir et chute d'un parti politique dominant en Afrique francophone. Essai d'analyse à partir du Parti Démocratique Gabonais (PDG).....	117
OWOULA BOSSOU Yvan Comlan (Université Omar Bongo) L'OUA et l'africanisation de la paix : chronique d'une doctrine amorcée (1963-2000).....	141



MIMBUIH M'ELLA Clarisse Maryse (Ecole Normale Supérieure de Libreville) Ana Nzinga de Angola e Isabel II de España : dos reinas, dos destinos y un legado.....	161
NTUMBA TSHIAMBI Joseph (Université catholique de Louvain) « Le témoignage » dans les nouveaux mouvements religieux en République Démocratique Congo. Propagande ou aveuglement ?.....	179
COULIBALY Wedjoyo Alexandre (Université Félix Houphouët-Boigny) Altérité et religion : penser le vivre ensemble interreligieux à partir de la conception lévinassienne de Dieu.....	197
NGONO Catherine (Université de Ngaoundéré) Bilinguisme éducatif de l'Etat, construction des identités complexes et cohésion sociale au Cameroun.....	217
KARAMOKO Djénan Marie Angèle (Université de San Pedro) KAMAGATE Mariam (Université Félix Houphouët-Boigny) SIAGBE Zahouela Marcelin (Université Péléforo Gon Coulibaly) GOGBE Téré (Université Félix Houphouët-Boigny) La décentralisation, un catalyseur de développement local dans la commune de Kounahiri au centre-ouest de la Côte d'Ivoire.....	237



HUMANITES CLASSIQUES ET ESTHETIQUE MODERNE

LA LUTTE CONTRE LA SUBVERSION COMMUNISTE AU GABON (1946-1968)

Sidina Noël MVOU KOUNTA

Université Omar Bongo

mvounoel@gmail.com

&

Jean MATEYI

Université Bordeaux Montaigne

jean.mateyi@gmail.com

Résumé : L'étude de la lutte contre la subversion communiste au Gabon révèle l'histoire de l'anticommunisme en Afrique au temps des décolonisations. Elle montre également comment un État en formation construit l'ordre public et la sécurité sur fond de menaces et de crises dite « subversives ». S'appuyant sur des dispositifs politiques, administratifs, judiciaires et policiers, la lutte anti-subversive se concrétise par la surveillance et la neutralisation des éléments considérés comme subversifs, le contrôle de la presse, la réglementation du maintien de l'ordre puis la réforme des services de sécurité. Or, le communisme ne parvient pas à s'implanter au Gabon. L'endigement de la subversion apparaît davantage comme une lutte préventive qu'une guerre contre un ennemi réel et identifié. L'Administration coloniale s'inscrit en réalité dans une campagne anti-communiste alimentée depuis Paris. Les autorités gabonaises s'approprient la classification des menaces sécuritaires élaborée par leur partenaire français.

Mots-clés : Gabon ; France ; Subversion ; Communisme ; Maintien de l'ordre

Abstract: The study of the struggle against communist subversion in Gabon reveals communism history in Africa a the time of decolonization. It shows how state-building produces public order and security against a backdrop of threat and so-called « subversive » crisis. Based on political, administrative, judicial and police mechanisms, the anti-subversive struggle is concretized by surveillance, repression of elements considered subversive, control of the press, the enactment of law and order, and then the reform of the security services. However, communism did not succeed in establishing itself in Gabon. The containment of subversion appears more as a preventive struggle than a war against a real and identified enemy. The colonial administration is, in reality, part of an anti-communist campaign fed from Paris. Gabonese authorities are taking over the classification of security threats developed by the French partner.

Keywords: Gabon ; France ; Subversion ; Communism ; Preserve order



Introduction

Dans un article publié en 2019, Alexis Deprau définit la subversion comme un « processus de déstabilisation d'un État ou d'un système politique dans un contexte dynamique. Ce processus s'observe à travers différents moyens pour arriver à la finalité de déstabilisation : infiltration, désinformation, propagande, puis le sabotage et les émeutes, pour finir vers le terrorisme, la guérilla ou la guerre » (Deprau, 2019 : 57). La crainte de celle qui peut être orchestrée par des communistes se répand davantage en Europe après la révolution bolchevick de 1917, puis la création du Komintern en 1919. C'est sans doute dans ce contexte qu'Albert Sarraut, ministre de l'Intérieur français, proclame le 22 avril 1927 : « Le communisme, voilà l'ennemi ! » (Vidal, 2001 : 41). Loin de se limiter au terrain européen, la lutte contre cet « ennemi » s'étend à la majorité des États africains nés dans la seconde moitié du XX^e siècle où elle serait légitimée par les enjeux de la décolonisation et de la guerre froide. À côté des mouvements indépendantistes, l'Afrique devient aussi un espace géostratégique où la rivalité Est-Ouest influence la politique étrangère de nombreux pays. Après sa marginalisation sous la période stalinienne, l'Union soviétique prend conscience de l'importance qu'elle peut jouer dans l'internationalisation du communisme. Dans ce sens, cette fédération, et les démocraties populaires, produisent un discours anti-colonialiste qui trouve un écho favorable auprès de certaines colonies africaines et attise la panique des complots subversifs chez les puissances coloniales telles que la France, et/ou occidentales.

Au Gabon, il semble que les craintes du communisme apparaissent dès la fin des années 1920. Mais elles deviennent vives dans les années 1940 et se développent au gré de l'éveil politique. À l'instar des autres anciens territoires de l'Afrique Équatoriale française (AEF), ses craintes s'accompagnent de la mobilisation des moyens de lutte contre un potentiel mouvement de déstabilisation. Sachant que la réception du communisme varie selon les territoires, comment la menace d'une subversion est-elle appréhendée et combattue au Gabon ?

Si aucune étude spécifique n'a encore été consacrée à cette question, des auteurs pionniers fournissent quelques informations précieuses qui contribuent à sa connaissance. C'est le cas de Jean-François Owaye (2010 : 223-228) qui explique que la menace d'une subversion communiste, prise en compte après la Seconde Guerre mondiale, est reprise dans la politique de défense et de sécurité du jeune État gabonais. De son côté, Jean-François Bat (2010 : 613) souligne que la réorganisation des services de police et de renseignement, à l'issue du putsch de février 1964, tient compte du danger subversif. Dans son article portant sur Léon M'Ba, Alexander Keese (2010 : 149-150) montre la défiance des administrateurs coloniaux à l'égard de ce leader politique suspecté d'être pro-communiste. Notre travail entend montrer comment la menace d'une subversion communiste est perçue et contrecarrée au Gabon de 1946 à 1968.

Pour nourrir cette réflexion, nous nous appuyons sur les sources d'archives inédites issues notamment de la gendarmerie française au Gabon et celles du ministère des Affaires étrangères de France. Cette étude est articulée autour de deux principaux axes. Le premier analyse la perception de la menace communiste par l'administration coloniale française et les autorités gabonaises au lendemain de l'indépendance. Le deuxième axe présente les moyens de lutte et leur adaptation à l'évolution du « danger communiste ».

1. La perception de la menace subversive au Gabon (1946-1968)

La thèse qui établit le lien entre la guerre froide, les revendications des peuples colonisés et la crainte d'une subversion communiste semble recevable pour les fonctionnaires français en Afrique. Mais la peur du « péril rouge » est alimentée par la complexité de la situation politique locale.



1.1. Les vecteurs potentiels de l'influence communiste dans la colonie du Gabon (1946-1960)

Quelques formations politiques et syndicales et les étudiants sont considérés comme des vecteurs de l'influence communiste dans le territoire du Gabon et, par conséquent, des menaces potentielles.

1.1.1. Des partis politiques gabonais considérés comme des partenaires de Moscou

Avant la prolifération des organisations de masse, c'est par l'entremise des groupes d'études communistes (GEC), affiliés au Parti Communiste Français (PCF), et organisés dès 1943 dans les colonies, que des communistes véhiculent leur doctrine à travers la propagande et la formation de cadres (Suret-Canale, 1994 : 5). Leur action au Gabon, a-t-elle favorisé la mise sur pied des partis politiques pro-soviétiques et défendant des idéaux subversifs ?

Le Comité Mixte Gabonais (CMG), souvent classé dans le rang des « anticomunistes », mérite une attention particulière. Selon toute vraisemblance, la situation du CMG est d'abord due aux conditions de naissance. En effet, ce mouvement politique aurait vu le jour le 12 août 1946 avec l'appui du GEC de Libreville (Essono Mezui, 2006 : 234). De fait, ses militants sont perçus comme des instruments sensibles à l'idéologie communiste. Ensuite, l'affiliation de ce parti au Rassemblement Démocratique Africain (RDA) conforte cette grille de lecture. Les stratégies politiques locales de ce dernier parti, bénéficiant de l'appui matériel du PCF sont interprétées par les autorités coloniales comme des méthodes subversives, y compris ceux de ses partenaires aériens tels que le CMG (Keese, 2010 : 150-153).

En outre, l'intelligence, la popularité et les actions individuelles de Léon M'Ba lui valent très tôt des accusations de pro-communiste par les administrateurs coloniaux. Dans ces conditions, l'interception d'une correspondance, en 1929, entre ce chef de canton et le secrétaire de la Ligue des Droits de l'Homme, attise la défiance du gouverneur général Antonetti (Keese, 2010 : 146). La déportation de ce leader d'opinion gabonais en Oubangui-Chari en 1932 ne réduit

pas cette perception. En effet, accusé par le gouverneur du Gabon de conspirer contre la présence française sur ce territoire, sa condamnation à l'exil se trouve donc justifiée. Il faut attendre la fin de la collaboration du CMG avec le RDA dans les années 1950 et la politique du nouveau gouverneur de l'AEF pour voir l'image de Léon Mba et de ses partisans s'améliorer aux yeux de l'administration coloniale française au Gabon.

Après des échecs aux compétitions électorales entre 1946 et 1956, Léon Mba parvient à se hisser au rang de vice-président du Conseil de gouvernement en 1957 et améliore davantage son image par des actions pro-françaises à l'instar du vote de sa nouvelle formation politique, le Bloc Démocratique Gabonais (BDG), en faveur de la Communauté franco-africaine le 28 septembre 1958. Elu Président de la République gabonaise en 1960, il consolide son statut de partenaire privilégié de la France gaullienne.

Cependant, lors de son ascension politique, Léon Mba est régulièrement aux prises avec Jean-Hilaire Aubame, leader incontesté de l'Union Démocratique et Sociale Gabonaise (UDSG). Créé en 1947, ce parti n'est pas immédiatement catalogué comme une organisation extrémiste et partenaire de Moscou. Son leader, Jean-Hilaire Aubame, également connu comme le député du Gabon à l'Assemblée nationale française dès 1946, ne semble pas non plus susciter la crainte de l'administration coloniale auprès de qui il compte même de nombreux soutiens parmi les hommes d'affaires et les missionnaires. Toutefois, souligne André Mba Obame, en 1957 « [...] ses propos "nationalistes" finissent par déconcerter les deux premiers » (Mba Obame, 1984 : 246).

En 1958, l'UDSG, qui envisage au départ de voter « non » au référendum du 28 septembre sur la Communauté franco-africaine, plébiscite finalement le projet de référendum (Ndombet, 2009 : 107). Au début des années 1960, les fonctionnaires français, qui ne désapprouvent pas l'UDSG, estiment que, « Le parti de M. Aubame, malgré certaines affinités de ce dernier, n'a marqué jusqu'ici aucune complaisance aux extrémistes. Son opposition d'ailleurs n'est pas



violente »¹. Il entretenait de bons rapports avec quelques syndicalistes. Mais cette position conciliante n'était pas partagée par l'ensemble des forces politiques gabonaises de l'époque, à l'image du PUNGA.

Le Parti de l'Unité Nationale Gabonaise (PUNGA) est une des nombreuses formations politiques fondées au tournant des indépendances, notamment le 23 août 1958. En se proposant de susciter l'éveil d'une conscience africaine et d'un sentiment national gabonais, ses dirigeants, René Paul Sousatte et Jean-Jacques Boucavel en particulier, ne soutiennent pas explicitement le rejet de la présence française. Cependant, le PUNGA s'illustre par le vote du « non » au référendum sur la Constitution de la V^e République et la Communauté franco-africaine. Or, dans un contexte international marqué par des mouvements indépendantistes, « Le seul critère approximatif, pour une détermination des opposants susceptibles de faire le jeu des extrémistes, est le référendum du 28 septembre 1958 »². Autrement dit, toute opposition manifeste à « l'ordre colonial tardif » est perçue comme le résultat d'une conspiration communiste. De fait, bien que les présidents et vice-présidents du PUNGA ne soient pas ostensiblement taxés de communistes, ils sont classés, avec leur parti, dans le fichier des organisations potentiellement subversives :

[...] le PUNGA, sous la direction de SOUSATTE et BOUCAVEL, présente une sérieuse possibilité de contamination. [...] SOUSATTE, tout en se défendant d'être communiste, adopte toutes les thèses extrémistes, davantage dans le but de se placer sur la scène politique que de favoriser une expansion du communisme. [...] Mais il représente cependant pour le communisme une possibilité latente qui pourrait se changer en menace sérieuse³.

Bien que le PUNGA soit désigné comme une organisation perméable à la tactique communiste, l'existence d'un parti pro-communiste n'est pas attestée au Gabon entre 1945 et 1960. Face à

¹ SHD, 2007 ZM 1/4320 : Le communisme en AEF, sans date.

² SHD, 2007 ZM 1/4320 : Le communisme en AEF, sans date.

³ SHD, 2007 ZM 1/4320 : Le communisme en AEF, sans date.

l'échec apparent du noyautage des groupements politiques, les communistes parviennent-ils à infiltrer les organisations syndicales ?

1.1.2. Le syndicalisme gabonais face à l'orthodoxie marxiste

Le paysage syndical gabonais est dominé entre 1945 et 1968 par les unités de deux grandes centrales africaines : la Confédération Générale Africaine des Travailleurs (CGAT) et la Confédération Africaine des Travailleurs Croyants (CATC)⁴. C'est l'affiliation de ces syndicats aux centrales étrangères qui alimente la crainte du complot communiste. En effet, la CGAT est issue de la Confédération Générale du Travail (CGT). Elle est précisément créée lors du congrès organisé par ladite CGT à Libreville en juillet 1957. Nonobstant son engagement dans la défense des intérêts des travailleurs, elle est soumise au noyautage des communistes organisé depuis Paris par la CGT. Marcel Dufriche, qui coordonne cette action, voyage en AEF en 1954 et 1956. C'est d'ailleurs lui qui encourage l'affiliation directe de la CGAT à la Fédération Syndicale Mondiale (FSM). Pour atteindre la masse, l'action syndicale s'adresse d'abord aux leaders qui bénéficient des stages à Gif et Courcelles sur Yvette.

Certes, l'évaluation du militantisme des « cégétistes » locaux de 1950 à 1957 nuance la pénétration du communisme, mais elle débouche sur des suspicions relatives à l'adhésion des leaders aux conceptions marxistes. C'est le cas de Louis M'Vey et Barnabé Adetonah. S'intéressant au syndicalisme en 1952, M'Vey entre en lice à la tête de l'Union des Syndicats du Gabon. À la suite de la réforme de 1957, il réorganise la hiérarchie de la CGAT. Adetonah quant à lui, anime l'Union Régionale des Syndicats de l'Ogooué-Maritime (URSOM). Le militantisme de ces deux leaders syndicaux conduit à leur inscription sur le répertoire des subversifs gabonais, comme l'atteste cette note : « Actuellement, on peut ainsi énumérer les principaux subversifs : M'vey, Michel Ovono, Pierre Moussavou, ADETONAH. Louis M'VEY, [...] Extrémiste numéro un du Gabon [...], est le relai officiel à Libreville de toutes les propagandes

⁴CADLC, 327 QONT/21 : Le syndicalisme au Gabon, en 1963.



communistes. Il entretient des relations avec Delanoue de la Fise et Dufriche »⁵.

Cette classification est sans doute confortée lorsque ces leaders, et d'autres syndicalistes⁶, traversent le « rideau de fer » (Matéyi, 2015 : 1). Or, à ce début de la confrontation est-ouest, le séjour dans les pays d'Europe de l'Est ou des pays doctrinalement inféodés à l'Union Soviétique est perçu comme un vecteur de la subversion.

Au-delà des organisations syndicales, les étudiants et certains instruments de communication sont classés parmi les canaux du communisme.

1.1.2. Les idées marxistes entre étudiants et outils de communication au Gabon

Dans son travail intitulé, *Marx en Afrique francophone*, Françoise Blum explique que les Africains résidants en France et les étudiants sont les premiers à découvrir et à s'appropriier les thèses marxistes (Blum, 2018 : 320). Ici, l'action communiste sur les étudiants africains est entreprise depuis 1949 par diverses organisations telles que l'Union de la Jeunesse Républicaine de France ou le Comité de Liaison des Etudes Anticolonialistes. Concrètement :

Le noyautage des diverses associations des étudiants s'est fait rapidement, grâce à des militants actifs, dévoués, qui s'infiltrèrent dans les comités, s'assurent une bonne majorité en se gardant bien d'éliminer les éléments modérés. De 1950 à 1953, la majorité des associations d'étudiants africains était ainsi tombée sous la coupe du communisme, comme la Fédération des Etudiants Africains en France, dont le bureau est en 1953 entièrement composé de membres du PCF[...].⁷

⁵ SHD, 2007 ZM 1/4320 : Haut-commissariat général à Brazzaville, le communisme en AEF, sans date.

⁶ Essouma Richard séjourne à Vienne en 1953. Sousatte Susanne voyage à Budapest en 1956 et en 1960 à Conakry et à Moscou. M'vey Louis séjourne à Prague, à Bucarest, à Sofia et Moscou en 1957, puis à Conakry, Prague, Moscou et Pékin en 1960. Ovono Michel visite Vienne, Prague et Budapest en 1959 (CDLN, 327 QONT/16 : Corps diplomatique français et gabonais, 1960-1969).

⁷ SHD, 2007 ZM 1/4320 : Le communisme en AEF, sans date.

À cette période, c'est l'Association des Étudiants Gabonais (AEG), dénommée Association Générale des Étudiants Gabonais (AGEG) à partir de 1960 (Metegue N'nah, 2007 : 152), qui fédère la masse estudiantine du Gabon en France. Déjà entre 1957 et 1958, cette association estudiantine traverse une crise qui conduit certains à se retirer pour fonder le Mouvement Gabonais d'Action Populaire (MGAP). Certes, les fonctionnaires français reconnaissent que l'activité de ce dernier à destination du Gabon est sporadique, mais elle est taxée de pro-communiste comme l'indique l'extrait du rapport sur la découverte d'un tract : « Le Département voudra bien trouver sous ce pli la copie d'un tract qui vient d'être diffusé à Libreville [...]. Ce tract est signé M.G.A.P. [...] Ce groupement est considéré comme nationaliste, [...] et pro-communiste. Il a été déclaré à la Préfecture de police le 22 Février 1959 »⁸.

La radio et la presse, auxquelles s'ajoutent les correspondances et les tracts, sont les principaux outils de communication catalogués parmi les instruments de la subversion. Les émissions des pays communistes à destination de l'Afrique augmentent particulièrement entre 1958 et 1960. Celles qui intéressent les Républiques de l'Afrique équatoriale sont diffusées en français. Les journaux, les revues et brochures sont généralement diffusés par les syndicalistes et les étudiants. Outre les thèses anticapitalistes et anticolonialistes, ils traitent des réalisations économiques et sociales communistes, et des thèmes comme le panislamisme et le panafricanisme. Les publications locales, dites subversives, concernent aussi bien *Solidarité* de la CGAT que des organes estudiantins comme *l'Étudiant du Gabon* ou la *Cogné*.

Sachant que l'indépendance du Gabon ne sonne pas le glas de cette considération de l'action communiste, comment la menace d'une subversion est-elle observée dans les années 1960 ?

⁸ CADLC, 327 QONT/11 : Mouvement gabonais d'action populaire, en 1962.



1.2. La crainte de la rébellion communiste au lendemain de l'indépendance (1960-1968)

Au Gabon post-indépendance, la crainte de la rébellion d'origine communiste est alimentée par les intérêts français et les enjeux politiques locaux.

1.2.1. Néocolonialisme, politique locale et la peur d'un mouvement révolutionnaire

L'accession du Gabon à la souveraineté internationale ne met pas fin à la présence française. La France y reste par le biais des accords de coopération signés le 17 août 1960 et une forte assistance technique⁹. Mais la crainte de l'action des potentielles puissances concurrentes, notamment communistes, à destination de cette ancienne colonie nourrit celle de la subversion. Déjà « [...] en 1959, les chancelleries occidentales agitent la menace d'une subversion soviétique de l'Afrique. [...] Michel Debré explique à ses interlocuteurs étrangers le rôle de la France en Afrique, car il existe un plan communiste de subversion [...] et un plan soviétique d'implantation économique et stratégique » (Vaisse, 1998 : 102).

À Libreville, cette perception de la menace subversive semble trouver un écho favorable chez les autorités politiques, notamment Léon Mba. Loin d'être la manifestation d'une haine structurelle du communisme, elle apparaît comme le résultat d'une collusion entre le président M'Ba, qui souhaite protéger son pouvoir contre les adversaires politiques, et ses partenaires français engagés dans la sauvegarde de leurs intérêts. Ici encore, les hommes politiques, les syndicalistes et les étudiants gabonais (Essono Mezui, 2006 : 272) sont classés parmi les relais de l'influence communiste. Dans ces conditions, le coup d'État de février 1964 vient légitimer la thèse d'un complot subversif au Gabon.

⁹ Dans l'ensemble, ils empêchent une véritable coopération avec des États autres que la France (surtout de l'Europe de l'Est) jusqu'aux années 1970.

1.2.2. Le putsch de février 1964 et la légitimation de la suspicion pro-soviétique au Gabon

Le *pronunciamiento* contre le président M'Ba est-il l'une des manifestations de la subversion d'origine communiste ? Les différentes correspondances des autorités militaires et diplomatiques, puis les articles de presse ne privilégient pas, a priori, cette grille de lecture. Les vocables employés pour qualifier les événements de 1964 sont « insurrection », « rébellion » ou encore « révolte ». Le terme « subversif » apparaît toutefois dans certains rapports et interviews relatifs à cet événement. Quant aux militaires, ils choisissent volontiers le terme « révolution » pour le désigner (N'Solé Biteghe, 1990 : 62).

Le caractère subversif du putsch, se vérifie-t-il dans la préparation du complot qui impliquerait des personnalités éprises des idées marxistes ? Le leader de l'opposition Jean Hilaire Aubame, nommé dans le gouvernement provisoire des putschistes, n'est pas considéré comme un pro-communiste. Sa complicité avec les militaires n'est pas prouvée. En revanche, Germain M'Ba, Emile Kassa Mapsi et Gaston Bouckat Bu Nziengui, dont les noms apparaissent aussi sur la liste de l'éphémère gouvernement, sont considérés, avec les étudiants, comme des éléments subversifs. Pour preuve, en estimant que le putsch a été organisé par des militaires ambitieux, Léon M'Ba ajoute qu'ils « [...] ont agi en collaboration avec des étudiants à l'étranger imbus d'idéologie progressiste ; plusieurs personnes ayant appartenu au gouvernement provisoire sont même des communistes notoires »¹⁰.

En tout état de cause, les considérations stratégiques poussent certains milieux français, à l'image de l'ancien patron du secteur Afrique de la SDECE, Maurice Robert, à prôner l'analyse manichéenne des enjeux de la crise. Elle pourrait être une subversion d'origine soviétique ou américaine, car « Américains et Soviétiques se livraient à une surenchère dangereuse [...]. Il faut dire que le Gabon sentait bon le pétrole, le manganèse » (Maurice et Renault, 2004 : 119)

¹⁰ CADN, 362PO/1/71 : Entretien avec l'Agence associacéd press, en 1964.



Les réactions des régimes marxistes et socialistes au rétablissement au pouvoir de Léon M'Ba viennent d'ailleurs légitimer cette lecture. Selon l'ambassadeur de France au Congo-Brazzaville, Jean Rossard, les Congolais ont également fustigé l'intervention française¹¹. Dans ce contexte, les activités et menaces des Gabonais au sein des mouvements organisés à l'étranger entretiennent la hantise d'une subversion pro-communiste.

1.2.3. Les mouvements radicaux de l'opposition politique à l'étranger

Entretenu à l'étranger par la classe estudiantine, comme nous l'avons vu, l'opposition au régime de Léon Mba tend vers la radicalisation à l'issue des événements de 1964. Elle est dominée par les activités du MGAP et du Mouvement National de la Révolution Gabonaise (MNRG) et n'est pas sans inquiéter les autorités gabonaises. Certainement conscients de l'absence d'un cadre démocratique à Libreville pour exprimer leur opinion, les membres du MGAP adressent, en juin 1964, une demande pour s'installer en République du Congo. Un choix qu'ils justifient par sa proximité géographique et l'intérêt des Gabonais du sud pour ce mouvement et l'orientation marxiste du régime congolais depuis 1963 :

[...] le M.G.A.P demande d'ores et déjà au Gouvernement de la République du Congo-Brazzaville une aide matérielle et morale nécessaire pour la poursuite de sa juste lutte. Plus concrètement, le M.G.A.P adresse une requête aux autorités congolaises pour qu'il lui soit permis de s'installer sur le territoire congolais et d'y exercer ses activités. Le Congo représente pour nous une position stratégique inestimable du fait de sa contiguïté avec le Gabon et de l'influence qu'exerce notre Mouvement sur les populations frontalières.¹²

Si l'on se réserve d'affirmer qu'ils obtiennent une réponse favorable, on peut certifier que le Congo devient un des refuges des Gabonais épris des idées révolutionnaires. Le séjour de Germain Mba,

¹¹ CADLC, 327 QONT/12, Note de l'Ambassadeur de France au Congo-Brazzaville, en 1964.

¹² CADN, 362PO/1/65 : Mémoire présenté par le MGAP, en 1964.

leader du MNRG, à Brazzaville n'est pas confirmé. Après sa démission au poste de secrétaire adjoint à l'Union Africaine et Malgache (UAM), il se rend à Paris où il est expulsé en mars 1964. C'est dans la capitale algérienne qu'il se réfugie et fonde le MNRG. Et c'est sans doute à cause de cette hospitalité de l'Algérie que Léon M'Ba refuse de rencontrer les diplomates de ce pays, le 22 août 1965, en proclamant qu'il « [...] ne veut pas recevoir des gens qui entretiennent la subversion de gabonais dans les pays étrangers »¹³.

L'ex-président de l'association des anciens combattants, Gaubert Obiang, s'installe à Brazzaville à la suite de son évasion d'une résidence surveillée en janvier 1965. Il prend la tête du mouvement baptisé Front National de la Révolution Gabonaise (FNRG). Les activités de cette organisation et du MNRG auraient conduit à la mise sur pied d'une unité armée d'environ 250 hommes (Metegue N'nah, 2007 : 252) Bien que ce nombre soit vraisemblablement exagéré, ces Gabonais entretiennent une suspicion de subversion. Dans ces conditions, l'administration post-indépendance mobilise, à la suite de l'administration coloniale, des moyens pour combattre la menace subversive.

2. Les moyens de la croisade contre-subversive au Gabon (1946-1968)

Les moyens de lutte contre la subversion au Gabon, sont communs aux « gouvernements anti-communistes ». Des spécificités liées aux enjeux politiques locaux apparaissent néanmoins dans l'utilisation desdits moyens.

2.1. Les outils employés par les autorités coloniales

À l'inverse des territoires tels que l'Algérie et le Cameroun, où la radicalisation des mouvements nationalistes conduit l'administration coloniale à s'investir dans des guerres coloniales au nom de la lutte contre la subversion, dans la colonie Gabon, cette lutte se traduit par des sanctions et la neutralisation des principaux

¹³ SHD, 2007 ZM 1/ 37015 : Bulletin de renseignements spécial n°109/4 du 30 août 1965.



subversifs, la restriction des voyages et la communication de masse, la surveillance ainsi que des opérations de maintien et de rétablissement de l'ordre.

2.1.1. Sanctionner et neutraliser les principaux subversifs

La lutte contre la subversion communiste au Gabon touche principalement trois acteurs : le politique, le syndicaliste et l'étudiant. La réponse à la menace, soit-elle imaginaire ou réelle, est d'abord judiciaire et politique. Par conséquent, les éléments considérés comme les « principaux subversifs » sont arrêtés et emprisonnés. Loin de se limiter aux punitions individuelles, le but est de décapiter leurs organisations et de neutraliser l'opposition partisane et syndicale.

Le président du PUNGA, René Paul Sousatte se retrouve, entre autres, dans le collimateur des autorités françaises et gabonaises dès 1958. Certes, on peut nuancer la corrélation entre tous ses déboires judiciaires et la coercition de la lutte anti-subversive, mais son discours anti-impérialiste milite en faveur de cette thèse. D'abord arrêté à Paris, avec la recommandation de Léon M'Ba, pour une affaire remontant en 1958 et pour laquelle il aurait été condamné à 8 mois de prison¹⁴, il est à nouveau incarcéré en avril 1960. Dans une lettre qu'il envoie aux militants du PUNGA, il se présente comme une victime du pouvoir de M'Ba et de ses partenaires européens. En effet, dit-il : « Vous savez tous que SOUSATTE est sorti de prison. [...] Et Dieu sait pourquoi il endure ces misères. Je ne voudrais pas être raciste [...]. Regardez autour de vous, vous me comprendrez certainement. [...] Après le colonialisme du Blanc, nous vivons un autre, celui de nos propres frères, de vos propres enfants »¹⁵.

Les mesures coercitives infligées aux responsables syndicaux interviennent également dès la veille de l'indépendance. De fait, l'emprisonnement de M'Vey le 15 avril 1959, au motif d'une escroquerie à la dot, fragilise la direction de la CGAT. Ce leader

¹⁴ SHD, 2007 ZM 1/4320 : Synthèse de renseignement mensuelle, en 1960.

¹⁵ CADN, 362PO/1/65 : Lettre de Sousatte, en 1960.

syndical, qui se rend à Paris, Moscou ou à Pékin à sa sortie de prison, est à nouveau arrêté le 20 mai 1960. Il est condamné à 10 mois de prison et 50.000 francs d'amende pour distribution de tracts d'origine étrangère. Dans le même sillage, le dahoméen Adetonah est refoulé du Gabon le 9 août 1960¹⁶.

Par ailleurs, la lutte contre la subversion se traduit aussi par l'empêchement des voyages vers l'Europe de l'Est et le combat contre les émissions et les publications jugées subversives.

2.1.2. La restriction des voyages et la communication de masse

La surveillance des flux migratoires est une des missions privilégiées des services de sécurité. Dans le cadre de la lutte anti-subversive, le contrôle est centré sur les déplacements vers les pays communistes. Concrètement, elle repose sur la surveillance stricte de la délivrance des passeports et le refus systématique de ce sésame à tous les éléments catalogués dans le fichier des subversifs. Cette mesure est d'ailleurs présentée, dans le bilan de l'action communiste en 1960, comme l'unique stratégie efficace.

Toutefois, les candidats au voyage parviennent à se rendre en Europe de l'Est, sans passeport régulier, via certains itinéraires. C'est le cas de la voie routière suisse ou l'embarquement sur les bateaux soviétiques transitant par Berlin. La Guinée de Sékou Touré devient le relais principal de ceux qui partent de l'Afrique francophone. Elle facilite la mobilité des voyageurs clandestins et dispose d'une officine qui délivre des faux passeports guinéens. Les voyageurs bénéficient également des lignes régulières entre l'URSS, les Démocraties populaires et Conakry¹⁷. La présence des étudiants, des syndicalistes et de quelques personnalités politiques à Paris, de 1957 à 1963, relativise la rigidité des services français à leur égard.

Dans la même perspective, la lutte anti-subversive est dirigée contre la propagande radiophonique. Dans les États de l'ex-AEF, la guerre des ondes conduit à envisager deux stratégies : le brouillage et la

¹⁶ CADLC, 327 QONT/21 : Le syndicalisme au Gabon, en 1963.

¹⁷ SHD, 2007 ZM 1/4320 : Le communisme en AEF, sans date.



contre-propagande. En fin 1959, une étude de l'état-major de la Défense nationale française débouche sur l'établissement d'un plan d'installation des réseaux de brouillage à faible puissance dans chaque État de la Communauté¹⁸.

Concernant la propagande imprimée, les mesures classiques employées sont l'interdiction et la saisie des périodiques. À cet effet, l'Administration française en AEF met périodiquement à jour la liste des publications interdites. À ces actions, s'ajoute le contrôle de l'importation qui se montre peu efficace devant les documents transitant par la France¹⁹. Les textes promulgués par le gouvernement de Léon M'Ba aboutissent à l'interdiction des journaux. La contre-propagande par la presse demeure, quant à elle, embryonnaire au début des années 1960. Au-delà de la lutte contre ces outils et activités de propagande, des moyens policiers et militaires s'investissent dans le combat contre cet ennemi intérieur.

2.1.3. Combattre l'ennemi intérieur

Nombre d'auteurs ont montré que l'importance de l'Afrique, dans la pensée stratégique française, s'est davantage révélée pendant la Seconde Guerre mondiale (Owaye, 2010 : 233). En cas de « Grande guerre » ou de conflit avec le bloc de l'Est, l'Afrique jouerait un rôle déterminant dans l'effort humain et économique. Cette grille de lecture conduit à la mise sur pied, dès juillet 1951, de deux zones de défense en Afrique : la zone de défense AOF-Togo et celle de l'AEF-Cameroun.

Or, en rappelant que les missions des forces armées sont la défense contre une agression extérieure et le maintien de l'ordre intérieur, une note des autorités militaires de l'AEF souligne que : « ce que couvre pudiquement le vocable "maintien de l'ordre intérieur" »

¹⁸ À l'indépendance, le Gabon possède une radio nationale pouvant servir de contre-propagande. Mais elle est confrontée à la faible puissance des émetteurs et l'inadéquation.

¹⁹ SHD, 2007 ZM 1/4320 : Le communisme en AEF, sans date.

c'est la guerre contre la subversion »²⁰. Le but étant la défense de la présence française, les autorités responsables de l'ordre adoptent d'abord la stratégie de prévention. Celle-ci est mise en œuvre par le renseignement et mobilise l'ensemble des forces. D'ailleurs, le 30 janvier 1956, le gouverneur général de l'Afrique Equatoriale Française transmet au commandant de la gendarmerie de l'AEF une lettre sur cette question dont le contenu est résumé par le capitaine Mariani : « [...] le Gouverneur général, Haut-Commissaire en AEF, met l'accent sur la nécessité absolue [...] d'être renseignés au maximum sur les menées subversives [...] afin d'être en mesure de les contrecarrer. Il compte sur la Gendarmerie [...], pour intensifier la surveillance dans le domaine vital pour le maintien de la souveraineté Française » (Mvou Kounta, 2019 : 139).

De fait, les forces de sécurité se déploient dans la recherche des informations sur les activités politiques et syndicales, les mouvements religieux et sur les faits qui peuvent avoir des répercussions sur l'état d'esprit des populations, l'ordre et la sécurité publique. Leurs pelotons mobiles sont également entraînés pour des interventions éventuelles.

De son côté, l'état-major du commandement supérieur de la zone d'outre-mer n°2 fournit chaque trimestre deux synthèses de renseignement. Un document porte sur les renseignements extérieurs, notamment des États comme le Cameroun, la Guinée espagnole, le Soudan, la Libye et le Congo-belge dans lesquels les communistes auraient trouvé refuge. L'autre contient des informations intérieures, c'est-à-dire des États de l'ex-AEF²¹.

Après la création de la République gabonaise en 1959, le chef de gouvernement Léon M'Ba promulgue des lois²² et prend des décrets relatifs au maintien de l'ordre. Ce sont les dispositions de la loi²³ du 8-6-1960 qui visent principalement la subversion. Le chapitre

²⁰ SHD, 2007 ZM 1/4320 : Note sur l'action civique et sociale pour les troupes, sans date.

²¹ SHD, 2007 ZM 1/4320 : synthèse de renseignement trimestrielle, en 1960.

²² Loi n°45/59 du 12-11-1959.

²³ Loi n°49/60 du 8-6-1960.



premier indique les sanctions liées à la réception des fonds de propagande et la diffusion des documents d'origine étrangère susceptibles de troubler la paix publique. Il s'agit de l'emprisonnement de six mois à cinq ans et une amende de 100.000 à 1.000.000 de francs. L'article 12 ajoute l'interdiction des droits civiques, civils et de famille. Lorsque les attentats subversifs prennent le caractère d'atteinte à la sûreté intérieure de l'État, ils sont punis, selon les répercussions, par les travaux forcés à perpétuité et la mort. La lutte contre la subversion communiste au Gabon se prolonge après l'indépendance.

2.2. Les dispositifs et les stratégies de l'administration post-indépendance

Principalement orientés vers la défense des intérêts français postcoloniaux et le pouvoir politique gabonais, ces outils sont des mesures judiciaires et administratives, le maintien de l'ordre, le renseignement, la sécurité et la cooptation politique.

2.2.1. Punir par des mesures judiciaires et administratives

En s'appropriant la classification des menaces élaborée sous l'administration coloniale, l'État gabonais semble reproduire également les politiques mises en œuvre pour les combattre. Ainsi, la lutte anti-subversive est avant tout centrée sur les recherches, les arrestations et l'emprisonnement des suspects.

Par exemple, Sousatte, le leader du PUNGA, est à nouveau arrêté le 10 février 1961. Son parti réduit en conséquence ses activités. Souffrant au moment de son internement administratif, il finit par rencontrer le président M'Ba et à signer des accords qui le rendent inoffensif. De son côté, le syndicaliste M'Vey, libéré en mars 1961, est placé en résidence surveillée en application de la loi 24-61 du 12 mai 1961 instituant la peine d'indignité nationale. Cette dernière sanction est accompagnée de l'obligation de se présenter régulièrement au

commissariat de police et une privation des droits civiques pendant trois ans²⁴.

Les étudiants gabonais militants au MGAP expliquent eux-mêmes l'hostilité du gouvernement à l'égard de leurs membres :

Léon MBA et ses "conseillers" français [...] n'attendent pas longtemps pour prendre des mesures répressives contre notre organisation ; c'est ainsi que le Président des Français s'acharne à persécuter ses dirigeants et même simplement ses militants : les camarades POUKA [...], KASSA MAPESI, MOUDEVANA Hervé, NZOGUE, NOUEMA, sont privées de leur bourse pendant près de deux ans, notre organe d'expression, la Cognée est arbitrairement saisi et BOUKA son directeur d'alors, traduit devant les tribunaux ainsi que les auteurs des articles insérés dans le journal²⁵.

Pour surveiller les personnes suspectées de communisme, le gouvernement gabonais dispose, outre les forces de sécurité, d'un poste de liaison et de renseignement (PLS) à Libreville. Le directeur des forces de police du Gabon, Georges Conan, crée le Centre de documentation (CEDOC) en 1963. Installé dans les locaux de la Présidence, il fonctionne comme une « véritable police de renseignement politique » (Bat, 2011 : 597).

2.2.2. Du maintien de l'ordre à la réforme du renseignement et de la sécurité

Au lendemain du putsch militaire de 1964, toutes les forces s'investissent dans le maintien et dans le rétablissement de l'ordre²⁶. La gendarmerie nationale qui s'affirme dans cette mission est épaulée, dans la protection des lieux sensibles et la dissuasion, par les forces françaises restées au Gabon après l'intervention militaire²⁷. À côté des contestations sporadiques des détracteurs de Léon M'Ba et des grèves ouvrières auxquelles elle est confrontée, la gendarmerie se déploie, de février à fin avril 1964, pour rétablir l'ordre troublé par l'agitation

²⁴ CADLC, 327 QONT/21 : Le syndicalisme au Gabon, en 1963.

²⁵ CADN, 362PO/1/65 : Mémoire présenté par le MGAP, en 1964.

²⁶ C'est le texte du 18 mai 1962 qui réglemente clairement l'intervention des forces militaires dans le maintien de l'ordre.

²⁷ SHD, 2007 ZM1/37014 : Rapport du chef d'escadron Haulin sur l'état d'esprit du personnel, en 1964.



scolaire. Elle semble parvenir à empêcher la généralisation des mouvements de protestation.

Parallèlement, les partenaires français, organisés sous la houlette du secrétaire général de l'Élysée aux affaires africaines et malgaches, imposent l'ordre et la sécurité au Gabon en réformant les institutions discréditées par le putsch. Mieux, des émissaires de Paris collaborent avec l'assistance militaire technique en place depuis 1960. Dans la gendarmerie, les efforts sont concentrés sur la restauration de la discipline. L'armée de terre est soumise au *plan Lagarde*, nom de l'officier français affecté au Gabon pour sa réorganisation. Celui-ci conduit à l'élimination des éléments sur le triple critère professionnel, politique et social en attendant le recrutement de nouveaux militaires. Mais l'armée, réduite à 203 hommes en 1964, se redresse difficilement en raison de la rancœur de Léon Mba et la méfiance de son successeur Albert-Bernard Bongo (Mvou Kounta, 2019 : 274).

Hormis le regroupement de ses services, le 18 août 1964, au sein d'une institution dénommée « Sûreté nationale », l'encadrement technique de la police gabonaise est renforcé, notamment la formation de ses hommes. Cette initiative est pilotée par le commissaire René Galy, délégué par le service de coopération technique internationale de police (SCTIP) au mois de mars pour réorganiser la police et le renseignement. C'est également lui qui réforme le CEDOC de Georges Conan. L'organisation du renseignement politique n'écarte pas la lecture anti-communiste. Il propose également la surveillance des Gabonais à l'étranger en liaison avec les services extérieurs. Puis, il met en place deux synthèses de renseignement, quotidienne et mensuelle, des informations susceptibles d'avoir des incidences politiques et sécuritaires (Bat, 2011 : 614).

Par ailleurs, le plan de réforme du système de sécurité post-putsch débouche sur la création d'une garde présidentielle dénommée garde républicaine de sécurité (GRS). Elle est encadrée par l'ex-officier de la SDECE, Bob Maloubier, avec des instructeurs CRS, puis des anciens militaires français. Si Léon Mba peut se réjouir d'être protégé contre des subversifs, la GRS s'illustre comme une

véritable force prétorienne. Elle concurrence la gendarmerie dans certaines tâches de police administrative. Au final, les services spéciaux s'emploient au rétablissement d'un ordre favorable au pouvoir de Léon M'Ba. En 1964, la lutte contre ses détracteurs, légitimée par leur éventuelle parenté communiste, inclut l'opposition extérieure.

2.2.3. Combattre et réintégrer les « fils rebelles »

Nous avons vu que ce sont les activités des étudiants et des détracteurs du pouvoir de Léon Mba et l'ingérence française qui alimentent la thèse du danger communiste. Pour le prévenir, les autorités gabonaises complètent le travail des services de sécurité et de renseignement par l'action diplomatique. Léon M'Ba envoie des délégations à Brazzaville et sollicite la coopération de son homologue Massamba-Débat :

Il ne vous échappera pas, Monsieur le Président que c'est en toute tranquillité et avec la complicité de certains milieux [...] qu'une action subversive est menée contre la République Gabonaise à partir du Congo-Brazzaville par des prétendus "Comités en exil" qui y ont trouvé asile. [...] Au-delà de certaines appréciations divergentes sur les meilleurs moyens de gouverner et d'assurer le bonheur de nos Peuples, il importe à mon sens que tout soit mis en œuvre pour que la paix de nos Etats ne soit pas troublée et pour que nous agissions chacun de notre côté pour que les éléments de subversion ne trouvent pas chez l'un de nous la latitude et les moyens d'agir contre l'autre ²⁸.

Son successeur, Albert-Bernard Bongo, additionne la stratégie de « la réhabilitation ». Ainsi, nombre de « fils rebelles » rentrent au Gabon et sont nommés dans la haute administration. C'est le cas de Germain Mba qui intègre le corps diplomatique le 14 septembre 1968²⁹. Toutefois, l'assignation à résidence surveillée de Gaubert Obiang le 15 août 1970 à Omboué et l'assassinat non élucidé de Germain Mba en 1971, relativisent la disparition de la défiance du pouvoir gabonais. Dans le sillage de la création du parti unique en

²⁸ CADN, 362PO/1/65 : Lettre de Léon M'Ba au président Massamba-Débat, en 1965.

²⁹ CADLC, 327 QONT/16 : Télégramme à l'arrivée n° 459/460, en 1968.



1968, les organisations syndicales sont regroupées en un seul organisme en 1969.

Conclusion

Au terme de cette étude, il convient de rappeler que l'une des stratégies classiques de diffusion du communisme depuis la période coloniale était le noyautage des formations politiques et syndicales, puis la propagande auprès des masses. Mais l'inexistence d'une stratification sociale pouvant encourager les conflits de classes, et la méfiance des Gabonais à l'égard d'une idéologie stigmatisée par les partenaires occidentaux, ne favorisent pas l'enracinement du communisme. Du reste, le discours communiste et la proximité des thèses marxistes avec les aspirations des progressistes gabonais conduisent ces derniers à tisser des liens avec les États et les organismes communistes. Dans un contexte de guerre froide et des décolonisations sous contrôle, certains Gabonais sont surveillés et sanctionnés au nom de la lutte anti-subversive.

A l'indépendance, le président M'Ba, puis Bongo, s'approprient cette grille de lecture anti-communiste légitimée, entre autres, par le putsch de 1964 et en profitent pour museler leurs adversaires politiques. Au final, le combat contre la subversion au Gabon apparaît davantage comme une lutte préventive qu'une guerre contre un ennemi réel. Il participe, indirectement, à la construction de l'ordre et de la sécurité dans un jeune État. Mais cet ordre et cette sécurité ne sont pas immédiatement au service du public. Ils profitent avant tout à Léon M'Ba, son successeur Albert-Bernard Bongo et consolide la place du Gabon dans le pré-carré français.

Le spectre du communisme persiste, après la disparition de l'ancien chef révolutionnaire, comme en témoigne cette lettre de l'ambassadeur de France à son ministre des Affaires étrangères en 1972 :

Il apparaît [...] que l'on serait en présence d'une tentative entreprise [...] par des gens qui s'étaient initiés aux méthodes d'action séditeuse et qui entendaient [...] faire appel aux étudiants et intellectuels

progressistes du Gabon en vue de s'intégrer aux masses ouvrières et paysannes et de participer, en leur sein, à la naissance effective d'organisations d'avant-garde, supports essentiels de la libération nationale. [...] Le plan d'action était conçu selon les méthodes classiques de la subversion [...] ³⁰.

Par ailleurs, on peut se demander si la lutte contre la subversion ne devient pas un prétexte pour mettre en place un État policier au Gabon ? La chute des régimes communistes en 1991, transforme-t-elle la perception des revendications de l'opposition politique, l'action syndicale et les mouvements estudiantins dans les démocraties ?

Sources et bibliographie

Archives

Service historique de la Défense (SHD)

2007 ZM 1/4320 : Le communisme en AEF, sans date

2007 ZM1/37014 : Rapport du chef d'escadron Haulin sur l'état d'esprit du personnel, 1964

2007 ZM 1/ 37015 : Bulletin de renseignements spécial n°109/4 du 30 août 1965

Centre des Archives diplomatiques de Nantes (CADN)

362PO/1/65 : Dossiers partis politiques, 1958-1954

362PO/1/71 : Entretien avec l'Agence associacéed press, en 1964

362PO/1/69 : Mouvements subversifs au Gabon, en 1972

Centre des Archives diplomatiques de La Courneuve (CADLC)

327 QONT/11 : Mouvement gabonais d'action populaire, en 1962

327 QONT/21 : Le syndicalisme au Gabon, en 1963

327 QONT/12 : Réactions à la tentative du Coup d'état de février 1964

327 QONT/16 : Corps diplomatique français et gabonais, 1960-1969

Sources imprimées

Décret n°129/PR-DNFA du 18 mai 1962, relatif à la participation des forces armées (Gendarmerie-Armées de Terre, de l'Air et de Mer) au maintien de l'ordre.

Loi n°45/59 du 12-11-1959, relative au renforcement du maintien de l'ordre public dans la République gabonaise

Loi n°49/60 du 8-6-1960 tendant à réprimer les menées subversives et des atteintes à la sûreté extérieure ou intérieure de l'État.

³⁰ CADN, 362PO/1/69 : Mouvements subversifs au Gabon, en 1972.

**Bibliographie**

- SBAT Jean-Pierre, (2011), *La décolonisation de l'AEF selon Foccart : entre stratégies politique et tactiques sécuritaires (1956-1969)*, Thèse de doctorat en histoire, Université Paris 1.
- BLUM Françoise, (2018), « Marx en Afrique francophone », DUCANGE Jean-Numa et BURLAUD Antony (dir.), *Marx, une passion française*, Paris, La Découverte, pp. 320-330.
- DEPRAU Alexis, (2019), « La lutte contre la contestation à tendance subversive », *Sécurité globale*, n°17, pp. 57-67.
- ESSONO MEZUI Hervé, (2006), *Eglise catholique, vie politique et démocratisation au Gabon de 1945-1995*, Thèse de doctorat en histoire, Université Lumière Lyon 2.
- KEESE Alexander, (2004), « L'évolution du « leader indigène » aux yeux des administrateurs français : Léon M'Ba et le changement des modalités de participation au pouvoir local au Gabon, 1922-1967 », *Afrique & histoire*, vol. 2, pp. 141-170.
- MATEYI Jean, (2015), « La traversée du Rideau de fer par les syndicalistes gabonais », ECAS, Paris, Sorbonne.
- MAURICE Robert et RENAULT André, (2004), *Maurice Robert "Ministre" de l'Afrique. Entretiens avec André Renault*, Paris, Seuil.
- MBA OBAME André, (1984), *Société politique au Gabon : contribution à l'étude de la nature patrimoniale du système politique gabonais*, thèse de science politique, Université Paris I.
- METEGUE N'NAH Nicolas, (2007), *Histoire du Gabon. Des origines à l'aube du XIX^e siècle*, Paris, L'Harmattan.
- MVOU KOUNTA Sidina Noël, (2019), *L'édification d'une gendarmerie nationale au Gabon, 1945-1969*, Thèse de doctorat en histoire, Université Bordeaux Montaigne.
- NDOMBET Wilson-André, (2009), *La transmission de l'État colonial au Gabon (1946-1966). Institutions, élites et crises*, Paris, Karthala.
- N'SOLE BITEGHE Moïse, (1990), *Échec aux militaires au Gabon en 1964*, Paris, Chaka.
- OWAYE Jean-François, (2010), *La sécurité nationale gabonaise. Introduction par les textes (1958-2000)*, Libreville, Presses Universitaires Gabon.
- SURET-CANALE Jean, (1994), *Les Groupes d'études communistes (G.E.C) en Afrique noire*, Paris, L'Harmattan, coll. « Racines du présent ».
- VAÏSSE Maurice, (1998), *La grandeur. Politique étrangère du général de Gaulle 1958-1969*, Paris, Fayard.
- VIDAL Georges, (2001), « L'armée française face au problème de la subversion communiste au début des années 1930 », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n° 204, pp. 41-65.



Composition : GNK Editions Gabon
Graphisme : E fry Trytch Mudumumbula
Pour le compte du Groupe CRA
Conception : Crépin Bihoundou Ella
Crédit Photo couverture : Alphonse Ongouo
Dépôt légal : Juin 2024